

LE DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

DRÔME ARDÈCHE FOOT

Procès Verbaux





District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°03

REUNION du 06 août 2018

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Présents : Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Denis GLANDU, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME, André GALLICE.

A L'ATTENTION DES CLUBS :

Adresse mail de la commission : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

Pour être pris en compte toute correspondance et toute demande devront être formulées par votre adresse mail officielle. (xxxxxxxx@lrafoot.org)

Equipes souhaitant jouer les samedis :

D1 : PIERRELATTE à 20H00, RUOMS à 19H00

D2 : CHANAS à 18H00, VALLIS AUREA à 18H00, RHONE VALLEE 2 à 19H00, RUOMS 2 à 19H00, VALENCE PORTUGAIS à 18H00, CRUAS 2 à 18H00

D3 : SUD ARDECHE 2 à 20H00, CHATUZANGE LE GOUBET à 20H00, ST PRIVAT à 20H00, LA VALDAINE 2 à 18H00, VESSEAUX à 18H00.

D4 : PIERRELATTE 2 à 18H00

D5 : CHATUZANGE LE GOUBET 2 à 18H00, ST PRIVAT 2 à 18H00, VERNOUX à 20H00

D6 : ST SAUVEUR DE CRUSEILLES à 20H00

Rappel de l'article 62 des règlements sportifs :

Lorsqu'un club disposant d'installations d'éclairage homologuées, selon les règlements fédéraux, demandera à son adversaire d'avancer la rencontre à la veille au soir, ce dernier ne pourra refuser. L'heure officielle de début de la rencontre est fixée à 20 h 00.

Un club dès communication de la composition de sa poule de championnat peut solliciter le coup d'envoi de ses rencontres à domicile, le samedi à 18 h ou 19 h.

Cette demande doit être formulée auprès de ses adversaires et de la Commission Seniors, trois semaines au plus tard avant la première journée de Championnat, pour l'ensemble de la saison.

Les clubs adverses en cas de désaccord doivent faire parvenir l'avis motivé de leur refus au club demandeur et à la Commission Seniors, seize jours au plus tard avant la date de la rencontre. Celle-ci sera alors fixée définitivement à 20 h.

Pour les rencontres de coupes, le coup d'envoi reste fixé à 20 h ou avancé à l'heure de leur choix si accord des deux clubs.

COMPOSITION POULES D6

Veuillez engager vos équipes au plus tôt, sur Footclubs ou par mail.

Les derniers engagés retardataires, ne pourront être affectés uniquement dans le projet de composition de poules encore incomplètes.

COURRIERS RECUS

- FC VIVIERS, OLYMPIC CAMBODIA FOOTBALL: Mis en sommeil
- SOYONS VIVAR'S : Inactivité séniors 1 et 2
- FC MONTAGUT : Dissolution de l'association sportive.
- AS VERCORS : Devient FC ROYANS VERCORS et jouera sur le terrain de ST LAURENT EN ROYANS
- FC GLUN, ES MALISSARD, FC BREN, FC GOUBETOIS : Réponse faite concernant un changement de poule.
- LORIOU PASSION : Réponse faite suite à la non-inscription de son équipe.

D1 ET D2 et planning des rencontres

Responsable:

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

D3 ET D4 et référent FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

D5 et Contrôle feuilles de matchs

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75385.42.00 / 06.31.93.31.15

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

- AS COUCOURON : Engagement de 2 équipes séniors en Coupe René Giraud

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

VETERANS :

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

FUTSAL :

Responsable :

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

- PONT LA ROCHE : Engagement de 2 équipes



PROCÈS-VERBAL N°03

REUNION DU 03 AOÛT 2018

Présidente

Roselyne LAULAGNET—Port : 06.11.15.53.9

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

INFORMATIONS AUX CLUBS U17, U19

Les clubs qui veulent jouer tous leurs matchs le samedi doivent prévenir par mail toutes les équipes de leur poule dès la parution des calendriers.

Pensez à envoyer le mail en copie à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les clubs adverses en cas de désaccord doivent prévenir le club demandeur 16 jours avant la date prévue du match. Les matchs auront alors lieu à l'heure officielle soit 10h pour les U17, 13 h pour les U19.

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Demandes de tournois autorisées

CORNAS

U15, U17 le 01/09/18

CRUAS

U13 le 08/09/18

ENTENTES

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les demandes d'entente doivent être faites avant le début des championnats.

Le premier nommé gère l'entente.

U19 :

FC HERMITAGE – CHATEAUNEUF SUR ISERE – PONT LA ROCHE

U17 :

CHATEAUNEUF SUR ISERE – FC HERMITAGE – PONT LA ROCHE

CROIX DU FRAYSSE – SAINT FELICIEN

U15 :

CROIX DU FRAYSSE – SAINT FELICIEN

CATEGORIE U 9 et U 7

Responsable :

Thomas FUSTIER - Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U13

Responsables :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32

Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

CATEGORIE U17

Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Modifications calendriers

Les calendriers D1 et D2 sont diffusés.

BERG HELVIE (D3) accède en D2 du fait du retrait de CENTRE ARDECHE (D2)

VALLEE DU DOUX (D4) prend la place de BERG HELVIE en D3.

La première journée est programmée le 09/09/18

Toutes les rencontres se dérouleront obligatoirement le dimanche à 10h (Assemblée générale des arbitres le 08/09/18)

Tous les clubs qui souhaitent modifier le jour ou l'horaire de leur rencontre doivent obligatoirement le faire par footclubs.

La validation des demandes doivent être faites 12 jours avant la date prévue du match.

CATEGORIE U19

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Préparation U19 saison 2018-2019

Pour la saison 2018/2019 il est prévu

En D 1 :

- Une poule de 14 équipes en championnat match aller –retour
- Coupe Georges ETIENNE de octobre au 08/06/19

En D 2

A ce jour, 20 équipes sont inscrites

- Poules de 10 équipes en championnat match aller –retour de septembre à fin mai
- Coupe Georges ETIENNE de octobre au 08/06/19
- Challenge Marcel ROURISSOL de novembre à mi – mai

4 poules de 5 équipes, match simple, demi-finale et finale le 19/05/19

Les calendriers D1 seront disponibles début de la semaine prochaine

Les calendriers D2 le seront ultérieurement



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 02

COURRIERS DES ARBITRES

- PELAGE Rosita : Nous informe de sa fin de carrière, félicitation pour cette longue carrière d'arbitre

COURRIERS DES CLUBS

- LUSSAS : Demande d'arbitre pour son équipe D5 à domicile, le nécessaire sera fait suivant disponibilités.
- CHATUZANGE LE GOUBET : Demande d'arbitre pour son équipe D5 à domicile, le nécessaire sera fait suivant disponibilités.

INFORMATIONS A L'ATTENTION DES ARBITRES

Voici l'organisation pour la saison 2018/2019 pour tous renseignements merci de suivre les indications ci-dessous :

Président de la commission des arbitres et pour tous renseignements :

- Nicolas Brunel 06.70.31.54.43

Président de la commission du statut de l'arbitrage en charge des dossiers de renouvellement :

- Éric Milhan 06.47.13.29.12

Représentants des arbitres au comité direction :

- Vincent Bret 06.32.57.68.63

Pour toutes les questions liées aux formations et d'ordre technique :

- Roland Viallet 06.15.60.01.54

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boîte mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

ASSEMBLEE GENERALE

La commission vous informe que l'assemblée générale des arbitres **seniors et jeune** aura lieu **le samedi 8 septembre 2018** toute la journée, le lieu vous sera communiqué ultérieurement.

En cas d'absence merci d'envoyer un mail à roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr et arbitres@drome-ardeche.fff.fr et de nous envoyer **un justificatif de votre absence**.

En cas d'absence de justificatif l'application du règlement sera faite.